



## OBJECTIFS

L'objectif principal est de Maintenir et actualiser ses compétences réglementaires dans le cadre du renouvellement de la carte professionnelle selon l'arrêté du 27 février 2017.

## PUBLIC ET PRÉREQUIS

Tout public titulaire des prérequis :

- Être titulaire de la carte professionnelle délivrée par le CNAPS du stagiaire et du chien dont le période de validité est supérieur à 6 mois.
- Disposer d'un SST initial
- Carte nationale d'identité en cours de validité.
- Papiers du chien valides (ICAD, vaccins et LOF).

## MOYENS PEDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Un terrain adapté répondant aux critères du CNAPS.  
Des moyens techniques pour les mises en situation  
Un environnement adapté pour les mises en situation pratique

## SUIVI ET EVALUATION DES RESULTATS

Evaluation de façon continue et régulière durant la formation.  
Délivrance d'une attestation de suivi de stage de maintien et d'actualisation des compétences afin de faire la demande de renouvellement au CNAPS.



: 56 heures maximum



: 6 à 10 personnes



: Nous contacter



: Calendrier sur le site [www.coganconsulting.com](http://www.coganconsulting.com)

*Responsable pédagogique* : BOUMENDIL Erika

## PROGRAMME DE FORMATION

**Maintien des Compétences Agent de  
Sécurité Cynophile**

**MAC Cyno 32 heures + 4 heures de contrôle  
de connaissances**



## PROGRAMME

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

1. Contrôle des connaissances
2. Maîtriser la législation propre à l'activité cynophile : 7 heures
3. Connaissance générale du chien : 4 heures
4. Obéissance, agilité et sociabilité : 7 heures
5. Maîtrise du chien dans le cadre de la légitime défense : 7 heures
6. Détection de personnes et objet pouvant porter préjudice à la sécurité des biens et des personnes : 7 heures

\*Modules supplémentaires avec dispenses selon les profils :

1- MAC SST : 7heures

2- Module de prévention des risques terroristes : 13 heures